

C3858

Promettant-acquéreurs  
Quartier de l'Adret Pont-Rouge

Secrétariat général du Grand Conseil  
À l'attention des Député.e.s du Grand Conseil  
Rue de L'Hôtel-de-Ville 2  
1204 Genève

**Concerne : appartements en PPE dans le quartier de l'Adret Pont-Rouge**

Genève, le 9 mai 2019

Mesdames et Messieurs les Députés.e.s,

Nous, soussignés, sommes promettant-acquéreurs d'un appartement en PPE dans le quartier de l'Adret Pont-Rouge. C'est avec stupeur que nous avons découvert le 19 mars dans la Tribune de Genève la teneur des débats de la commission des finances du Grand Conseil concernant le PL 12319-A. En effet, l'approbation du projet global par voie législative nous a été présentée comme une simple formalité lors de séances qui réunissaient l'ensemble des acteurs du projet à la fin de l'année 2017. Il nous a alors été signifié que nos noms seraient rendus publics et que l'un ou l'autre des dossiers pourraient être remis en question ; mais en aucun cas que le projet dans son fondement pourrait être contesté.

Depuis bientôt deux ans, c'est un temps considérable que chaque famille a consacré à construire ce projet de vie. Nous avons rencontré les différents corps de métiers participant à l'ouvrage, auprès desquels nous avons personnalisé notre habitat. Récemment, nous avons visité le chantier. Pour chacun.e d'entre nous, cette acquisition répond à des besoins, que ce soit en termes de surface adaptée au nombre de personnes constituant le noyau familial, de proximité à notre travail, à notre famille, à nos centres d'intérêt, ou autre. Nous avons abandonné toute recherche d'un logement depuis que nos dossiers ont été sélectionnés et nous – comme nos enfants – nous sommes projetés dans le quartier de l'Adret Pont-Rouge. C'est un investissement familial fort.

L'investissement pécuniaire est également important. Nous avons versé au minimum 20% d'acompte, à cela s'ajoute les plus-values liées à nos choix, engageant ainsi nos économies. En outre, si l'acquisition des appartements ne devait pas se concrétiser, de lourdes pénalités sont à prévoir auprès des banques pour ceux d'entre nous qui ont déjà arrêté leur crédit hypothécaire.

Vous comprendrez que ce projet de vie nous engage pleinement et que nous nous sentons désemparés face à sa remise en question. Par nos signatures, nous vous assurons avoir agi de toute bonne foi en postulant dans les règles en 2017. Nous vous prions de bien vouloir considérer cette lettre lors de vos sessions au Grand Conseil des 14 et 15 mai 2019 et nous espérons que vous voterez favorablement à ce projet de loi qui concrétisera un quartier permettant le vivre-ensemble dans une mixité qui correspond aux valeurs de Genève.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre message, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Député.e.s, nos salutations les meilleures.

Signatures au verso

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC:	14-15.05.2019
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:	PL 12319-A pt 114 ccj		
Copie à:			

KHAN Izhar  
Appartement L6-13

HRNJIC Sead  
Appartement L6-14

FREY Matthieu  
FOGARASI SZABÓ Floriane  
Appartement L6-22

ANTUNES MARQUES Lionel  
SOLE Elodie  
Appartement L6-31

SCHNEIDER José Manuel  
SCHNEIDER-PRADA Maria Victoria  
Appartement L6-51

PERRAUD Maxx  
Appartement L6-54

BERSET Sonia  
Appartement L6-61

SOTTOCASA DE OLIVEIRA Sara Sofia  
SOTTOCASA Fabien Gerson  
Appartement L6-62

FINETTI MORRIS Judith  
MORRIS Iain  
Appartement L6-63

GAVIN Jérôme  
GAVIN Peggy  
Appartement L8-21

ABDEL RAHMAN Karim  
ABDEL RAHMAN Filipa  
Appartement L8-22

TOURNE Wilfried  
MONBARON Eve  
Appartement L8-32

NAVARRETE Pauline  
NAVARRETE Mardoqueo  
Appartement L8-33

MAÏGA Idrissa  
HEMMELE MAÏGA Valentina  
Appartement L8-41

MATHYS-HARTMANN Karin  
MATHYS Davis  
Appartement L8-42

RADOVANOVIC Zivan  
RADOVANOVIC Radana  
Appartement L8-43

MONBARON Etienne  
MONBARON Annick  
Appartement L8-51

ALIMI Frédéric  
Appartement L8-63